

**DÉCISION SUR LA CONFÉRENCE DES NATIONS
UNIES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
(COP18/CMP8)**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport du Coordonnateur du Comité des Chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC), S.E.M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Décision de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique et **APPROUVE** les recommandations qui y sont contenues ;
2. **DECIDE** de prolonger le mandat de S.E. le Premier Ministre Meles Zenawi, en tant que Coordonnateur du CAHOSCC, jusqu'à la fin de la 18^{ème} Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la 8^{ème} réunion des Parties à son Protocole de Kyoto (COP18/CMP8), prévues du 26 novembre au 7 décembre 2012, à Doha (Qatar) ;
3. **INVITE** tous les Etats membres à appuyer l'offre de la République de Namibie, d'abriter, au nom de l'Afrique, le Secrétariat du Fonds Vert pour le climat, qui ressent durement l'impact du changement climatique et est susceptible de le ressentir encore plus durement à l'avenir ;
4. **DEMANDE** aux négociateurs africains de jouer un rôle accru à la Conférence de Doha et à travers d'autres plates-formes appropriées, pour contribuer à la réalisation rapide d'un consensus sur les sources de financement et **DEMANDE** au Secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de prendre rapidement les mesures visant à assurer le fonctionnement effectif du Fonds vert pour le climat afin que le Fonds puisse commencer à exercer ses principales fonctions, en particulier la mobilisation et l'allocation des ressources financières ;
5. **INVITE** le CAHOSCC à convoquer une réunion pour examiner et promouvoir la position africaine commune actualisée sur le changement climatique à la COP18/CMP8, que la Conférence des Ministres de l'Environnement de l'Union africaine, aura examinée et approuvée à sa quatorzième session ordinaire, en septembre 2012 à Arusha (Tanzanie) ;
6. **DEMANDE** à la Commission, à la CEA, à la BAD et aux autres partenaires d'intensifier leurs efforts pour fournir l'appui nécessaire en termes de facilitation et de coordination, afin de permettre à l'Afrique de bien préparer la COP18/CMP8.

2012

Decision on Africa's Preparation for the United Nations Conference on Climate Change (Cop18/Cmp8)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/94>

Downloaded from African Union Common Repository